

Association Française des Internes et Assistants de Pathologie

Siège social : 17 rue du Fer à Moulin, 75005 Paris • e-mail :afiap@afiap.fr

DEROULEMENT DE L'INTERNAT EN ANATOMIE ET CYTOLOGIE PATHOLOGIQUES

REGION: MONTPELLIER

INTERREGION: SUD-EST

DATE: Juillet 2016

Coordonnateur du D.E.S. :

Pr. Valérie Costes Hôpital Gui de Chauliac, 80 av Augustin Fliche 34295 Montpellier Cedex 5

Effectifs

• Nombre et répartition des internes :

1ère année : 2 (fin d'internat nov. 2020) 2e année : 2 (fin d'internat nov. 2019) 3e année : 4 (fin d'internat nov. 2018) 4e année : 1 (fin d'internat mai 2018) 4e année : 2 (fin d'internat nov. 2017) 5e année : 3 (fin d'internat nov. 2016)

Total: 15

Donc en novembre 2016 : 12 internes déjà en formation + 2 nouveaux internes de la promo 2016

• Référent des internes :

Marion Pirel <u>marion.pirel@hotmail.fr</u> 0628368527 Dorian Becas <u>d-becas@chu-montpellier.fr</u>

• Réunions locales entre internes :

Non

□ Déroulement des stages

Postes au choix :

Nombre total: 16

En C.H.U.: 7 postes à Montpellier (dont un dédié à la fœtopathologie), 4 postes à

En Périphérie : 3 postes au centre anticancéreux (ICM Val d'Aurelle de Montpellier), 1 poste à Perpignan, 1 poste à Béziers.

A noter que certains postes sont souvent occupés par des internes de dermatologie ou autre spécialité (un à Montpellier et un à Nimes)

Possibilité de stage en centre anticancéreux : Oui

Si oui, ce stage est-il considéré comme périphérique : Oui



Association Française des Internes et Assistants de Pathologie

Siège social : 17 rue du Fer à Moulin, 75005 Paris • e-mail :afiap@afiap.fr

- Nombre de stages en ACP à effectuer : 7
- Nombre de stage hors ACP à effectuer : 3
- •Terrains de stage "privilégiés" hors ACP : biologie moléculaire, hématologie, génétique médicale, cytogénétique, médecine légale
- Nombre de stages obligatoires en périphérie : 1

Gardes de médecine : aucune garde imposée mais possibilité de s'inscrire sur les listes de gardes de médecine si souhaité.

□ Déroulement du DES

• Enseignement du D.E.S.:

Durée :cycle de 4 ans

Fréquence : hebdomadaire sauf pendant les vacances scolaires, durée de 1 à 3h les

mercredis matins

Lieu: CHU de Montpellier

Enseignants: AHU, PH, PUPH

Examens :Périodicité : 0

Validation du D.E.S.:

Mémoire et examen de lames

- Participation à des Enseignements post-universitaires : non
- Participation à des Congrès :

Journées du grand sud-ouest chaque année (présentation de cas sur des thèmes établis chaque année), réunissant Montpellier, Toulouse, Bordeaux, Limoges et Clermont-Ferrand Possibilité d'assister aux Assises et à Carrefour pathologie (en mai et novembre)

• Staff tous les vendredis matins : présentation de lames et d'exposés par les internes.

Durée: 1 h de 9h à 10h

Participation aux autopsies pour les internes : Les internes les font à tour de rôle. L'interne va en médecine légale suivre l'autopsie avec le médecin légiste puis fait la macroscopie et la microscopie des organes prélevés avec un médecin senior. Cela ne concerne que les autopsies scientifiques, qui sont rares. Pour les autopsies de médecine légale il faut faire un stage en médecine légale.